

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 3 JUILLET 2008

### **OBJET : Restaurant scolaire René Guy Cadou - Avenant au marché de travaux**

---

Rapporteur : Daniel BOILEAU

Lors de la séance du 18 mai 2006, le conseil municipal a autorisé la signature des marchés pour les travaux de construction d'une salle de restauration pour l'école Cadou.

Suite à des travaux supplémentaires, il est décidé de passer l'avenant suivant :

➤ **Marché ARCHIMEDE – Plomberie Chauffage Ventilation**

Montant du marché : 49 451,50 € TTC

Avenant n° 2

Modification du réseau circulaire de la laverie et de la cuisine. Des ajustements de structures sont survenus après l'appel d'offres et il existe maintenant des retombées de poutres qui ne permettent plus le passage d'un réseau normal de section circulaire.

Montant : 1 719,86 € TTC

Compte tenu du précédent avenant n° 1 (5 706,58 €), le marché passe par conséquent de 49 451,50 à 56 877,94 € TTC (+ 15,01 %)

Le conseil municipal, vu l'avis favorable des commissions « développement durable, urbanisme, environnement, déplacements, patrimoine et solidarités » et « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier », après en avoir délibéré et à l'unanimité (2 abstentions),

➤ **AUTORISE** le maire ou l'adjoint délégué à signer cet avenant.

---

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Le maire,  
conseiller général

Loïc LE MEUR